

Ray-mont à 100 mètres de chez moi

Présentation : Je m'appelle Annie Dussault et je vis depuis 18 ans sur la rue Ida-steinberg, dans la coopérative d'habitation le petit train de viauville. Je suis donc l'une des plus proche voisine de Raymont logistique.

D'abord je souhaiterais dénoncer vigoureusement les conditions dans lesquelles l'entente entre l'entreprise Ray-Mont Logistiques et la Ville a été prise. Cette entente n'a rien de démocratique et j'ai l'impression que tout est décidé à l'avance. Comment faire confiance aux institutions ensuite ?

Nous savons pertinemment que certaines négociations n'en sont pas. Pourquoi ? Parce que l'une des parties (RML, appuyée par le port de Montréal, la Grappe Cargo M et la chambre de commerce de Montréal) est tellement puissante qu'elle ne souhaite même pas négocier. Elle impose à ses interlocuteurs (la Ville et les citoyens) ses conditions commerciales et financières. À prendre ou à laisser, sinon la poursuite bâillon de 373 millions de dollars revient sur la table, la plus grande que la métropole n'ait jamais connue. En quoi est-ce que ce genre de démarche s'inscrit dans une négociation équitable, je vous le demande?

Ensuite je tiens à souligner à quel point le projet de Ray-Mont Logistiques est néfaste et destructeur pour l'Environnement, pour la Santé, ainsi que pour le bien-être de la population montréalaise. Je remarque depuis les dernières années une augmentation du bruit, de la poussière et de la pollution lumineuse. Nous en avons déjà assez dans le coin.

Bien que la Tact conseil, la firme de communication de l'entrepreneur tente de nous faire croire que celui-ci est de bonne foi et que son entreprise sera bénéfique pour le secteur, il est évident que ce ne sera pas le cas. Et il suffit de regarder les faits pour en arriver à cette conclusion. Et pourquoi ne pas nommer les moments choisis pour faire les tests sonores. Nous n'avons vu peu d'activités durant les journées ou les tests sonores ont été effectués.

Ses activités amèneront inévitablement bruits, pollution lumineuse, visuelle et atmosphérique, poussières, vermines, îlots de chaleur et congestion routière.

Ray-Mont nous assure que les trains à basses vitesse ne font pas de bruit. Une affirmation déjà difficile à croire d'emblée, et qui est tout de suite complètement démontée par des travailleurs de gares de triage, ainsi que par la santé publique qui a publié un avis sur les impacts sanitaires du bruit engendré par les activités ferroviaires ¹.

¹ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Québec – PRICE, K. et PERRON, S. (2013). Avis de santé publique concernant les impacts sanitaires du bruit engendré par les activités ferroviaires de la compagnie CN à Pointe-Saint-Charles

Et qu'en est-il du passages des 200 wagons de train qui traverseront les quartiers résidentiels de l'Est de la Ville en bloquant du même coup la circulation aux nombreux passages à niveau? Est-ce que l'impact de cette activité sur la qualité de vie et la santé de la population a été adéquatement évaluée?

Ainsi, non seulement l'entreprise entend ajouter sans scrupules de nombreuses nuisances dans un secteur déjà extrêmement fragilisé par les activités industrialo-portuaires, mais elle compte sur la Ville (donc les contribuables) pour couvrir les frais des insuffisantes mesures de mitigation et des nouveaux aménagement territoriaux nécessaires à son implantation. Des infrastructures routières qui n'auraient pas lieu d'être si ce n'était pas de Ray-Mont Logistiques et les expansions portuaires dont il fait partie.

Le principe ayant été maintes fois démontré, les décideurs doivent comprendre que l'ajout de nouvelles routes n'est pas une solution.

Nous sommes donc ici face à un très mauvais citoyen corporatif, qui fait preuve de quérulence, qui ment sans gêne et qui exige que la population paie pour l'installation de son entreprise, de laquelle elle s'oppose depuis 8 ans. L'absurdité de la situation n'a de commune mesure que la Fonderie Horne.

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que les activités industrialo-portuaires sont déjà un enjeu de taille dans nos milieux de vie. En effet, après que le port de Montréal ait exproprié des quartiers, minéralisé des milliers de km² et qu'il se soit accaparé 24km des berges de l'arrondissement, le secteur est complètement saturé, il ne peut en prendre davantage. Ray-Mont Logistiques est de trop. Le port de Montréal et nos décideurs doivent le comprendre.

C'est pour toute ces raisons qu'en aucun cas, la Ville doit continuer de « négocier » avec Ray-Mont Logistiques et doit refuser toutes les dérogations demandées.

La santé et le bien-être des citoyens en dépend. En espérant être entendue.

Annie Dussault
